

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 37/2017

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 06/04/2017	L'an deux mil dix sept le quatorze avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 14/04/2017	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 25 Ayant donné procuration : 8 Absents excusés : 2 Absent : 0 Exclus : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine (arrivée à 20h07), PLANÇON Aurélie, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Elisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska. <i>Étaient représentés :</i> LIPSKI Jean-Pierre, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne.
OBJET : <i>Subvention exceptionnelle / Amicale des Associations bavanaises</i>	<i>Procurations données :</i> LIPSKI Jean-Pierre a donné procuration à VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à PLANÇON Aurélie, LALLAOUA Nora a donné procuration à GRISEY David, DELMARRE Véronique a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, GORGULU Alpay a donné procuration à BEDEZ Christian, GLAB Grégory a donné procuration à ATAR Nathalie, GROSJEAN Aline a donné procuration à JELIC Céline, MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie. <i>Absents excusés :</i> SEGAUD Grégoire, ADDE Patrick,
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 25</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Monsieur Jean-Pierre LOUYS est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, alloue une subvention exceptionnelle de 400.00 € à l'Amicale des Associations bavanaises dans le cadre de la Fête des Cerises. À prélever sur les crédits inscrits au compte 6574.

Fait et délibéré à Bavans, le 14/04/2017
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 14/04/2017

Publiée le 14/04/2017

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



JL

SOUS - PREFECTURE

27 JUL. 2017

MONTBELIARD